

Communiqué de Presse

Sanef annonce les nouveaux tarifs de péage, à partir du 1^{er} février 2024

- Les hausses des tarifs de péage sont de + 2,79 % pour les autoroutes du réseau Sanef, et + 3,08 % pour celles du réseau Sapn, à compter du 1^{er} février 2024.
- Ces hausses sont inférieures à l'évolution du coût de la vie en 2023 (+3,87% entre octobre 2022 et octobre 2023 selon l'INSEE).
- Une réduction de 30% est offerte aux abonnés de l'offre Fréquence + sur le tarif d'un trajet régulier de leur choix.

Issy-les-Moulineaux, le 30 janvier 2024

Les tarifs de péage des autoroutes font l'objet d'une révision annuelle selon des modalités fixées contractuellement avec l'Etat concédant, approuvées par décret en Conseil d'Etat et publiées au Journal Officiel. Ces hausses de tarifs sont principalement fondées sur la prise en compte à hauteur de 70% de l'inflation de référence publiée par l'INSEE (3,87% entre octobre 2022 et octobre 2023).

Au-delà des 70% de l'inflation de référence (soit 2,71% pour 2023), les hausses de tarifs intègrent des investissements non prévus initialement dans le contrat, qui visent à améliorer la qualité des services proposés et de l'infrastructure autoroutière. Il s'agit, par exemple, de la construction de parkings de covoiturage, de pôles d'échanges multimodaux ou de la transformation de l'axe Paris-Normandie en autoroute en flux libre*.

Pour les autoroutes du réseau Sanef, la hausse est de + 2,79 %. Pour les autoroutes du réseau Sapn, la hausse est de + 3,08 %.

Par ailleurs, les abonnés à l'offre **Fréquence** + (automobilistes et conducteurs de deux-roues motorisées) pourront profiter d'une réduction de 30% sur tous les trajets d'un parcours régulier de leur choix, dès 10 allers-retours effectués dans le mois, sans limitation de kilométrage. Pour s'abonner, il suffit de souscrire à l'offre de télépéage **Bip&Go Fréquence** + sur le site **bipandgo.com**. L'association du badge de télépéage avec un trajet préférentiel donnera droit à une réduction de 30%.

Le détail des évolutions des tarifs de péage pour chaque classe de véhicule est disponible en cliquant sur le lien suivant : https://www.sanef.com/fr/grilles-tarifs-de-peage

*Le projet d'autoroute en flux libre sur l'axe Paris-Normandie (A13-A14) consiste à remplacer les barrières de péage par des portiques qui détecteront le passage des véhicules grâce à des capteurs. La fin des arrêts successifs aux différentes barrières de péage permettra des trajets plus fluides, plus sûrs et plus responsables pour l'environnement.



Communiqué de Presse

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 300 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Principales filiales : Sapn et Bip&Go

www.groupe.sanef.com

Contact Presse:

Direction Communication Externe - Sanef Caroline Chaix 06 63 72 88 28 / caroline.chaix@sanef.com www.groupe.sanef.com/Journalistes





